



DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 10
Votants 10

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 20 novembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,

Date de convocation : 14 novembre 2023

Date d'affichage : 14 novembre 2023

MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, LORDEL, BOUQUELY, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BOULANDET, BRAVY,

EXCUSES :, Mr SURIEU

ABSENT : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

Mise à disposition des salles
Communales dans le cadre
Du PCS

Dans le cadre du PCS, la commune doit signer, avec une commune voisine, une convention de mise à disposition d'une salle en commun.

Monsieur le Maire propose de signer cette convention avec la commune de TORTERON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise, à l'unanimité, le Maire à signer une convention de mise à disposition de salle, dans le cadre du PCS, avec la commune de TORTERON.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 novembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL

Le Maire,

Serge LAURENT



- Transmis au représentant
de l'Etat le : 28/11/2023
- Publié le : 27/10/2023
- Mis en ligne le : 27/10/2023



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 10
Votants 10

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 20 novembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,

Date de convocation : 14 novembre 2023

Date d'affichage : 14 novembre 2023

MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, LORDEL, BOUQUELY, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BOULANDET, BRAVY,

EXCUSES : Mr SURIEU

ABSENT : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

ADMISSION EN
Non-valeur

Le SGC de Saint Amand Montrond a transmis à la Ville de Jouet sur l'Aubois des listes pour demander l'admission en non-valeur de produits ne pouvant être recouvrés. Les demandes d'admission en non-valeur concernent les créances irrécouvrables et les créances éteintes suivantes :

-BUDGET ASSAINISSEMENT : 3 918.37 € (uniquement créances irrécouvrables)

-BUDGET PRINCIPAL : 4 284.55 € (50 € en créances éteintes et 4 234.55 € en créances irrécouvrables).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 8 voix pour et 2 absentions (Monsieur JAUBERT et Monsieur BRAVY) :

- Décide de statuer sur les admissions en non-valeur présentées ci-dessus :

Budget Assainissement : Accepte la totalité des créances irrécouvrables pour 3 918.37 €

Budget Principal : Accepte les 50 € en créances éteintes,

Accepte 3 650.06 € des créances irrécouvrables, 584.49 € des créances irrécouvrables sont refusées. La collectivité demande au SGC de Saint Amand Montrond des poursuites complémentaires.

- Autorise les virements de crédits ci-dessous :

-BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section fonctionnement : compte 7817 : + 3 918.37 €

compte 6541 : - 3 918.37 €

- BUDGET PRINCIPAL :

Section fonctionnement : compte 7817 : + 3 700.06 €

compte 6541 : - 3 650.06 €

compte 6542 : - 50.00 €

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 novembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL

Le Maire
Serge LAURENT

- Transmis au représentant

de l'Etat le : 29/11/2023

- Publié le : 27/10/2023

- Mis en ligne le : 27/10/2023



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

Code Postal : 18320

Téléphone : 02 48 76 43 26

E-mail : mairie.jouet@orange.fr

Télécopie: 02 48 76 06 22

Site internet : www.mairie-jouetsurlaubois.fr

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice 12

Présents 10
Votants 10

PRESENTS :

L'an deux mil vingt-trois, le 20 novembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de JOUET-sur-l'AUBOIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Serge LAURENT, Maire,

Date de convocation : 14 novembre 2023

Date d'affichage : 14 novembre 2023

MRS et MMES LAURENT, JAUBERT, LORDEL, BOUQUELY, METGE, CHASSIN, CADIOT, GAGNOL, BOULANDET, BRAVY,

EXCUSES : Mr SURIEU

ABSENT : Mme REBOUX

SECRETAIRE : Mme GAGNOL Elisabeth

DENONCIATION DE LA
CONVENTION AVEC L'OGEC
DE NEVERS / AUTORISATION
DE SIGNATURE POUR
L'ADHESION A ANSAMBLE
BOURGES

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BOUQUELY. Il explique que depuis plusieurs années la Commune a conventionné avec l'OGEC de NEVERS pour la réalisation des repas de la cantine.

Une augmentation de 25 centimes d'euros a été demandée par l'OGEC de Nevers en janvier 2023 et une seconde augmentation de 50 centimes avait été demandée pour septembre 2023.

Suite à une réunion avec le prestataire ANSAMBLE, un accord a été trouvé, à compter de janvier 2024, le prix du repas livré par ANSAMBLE BOURGES sera de 3.38 euros par repas.

Monsieur le Maire propose de résilier la convention avec l'OGEC de NEVERS et propose de signer une convention de restauration scolaire avec ANSAMBLE BOURGES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise, à l'unanimité, le Maire à résilier la convention tripartite actuelle,
- Autorise, à l'unanimité, le Maire à conclure une nouvelle convention,
- Autorise, à l'unanimité, le Maire à signer tous les documents relatifs à ces conventions.

Pour copie conforme, en Mairie, le 23 novembre 2023.

Le secrétaire

Elisabeth GAGNOL

Le Maire,
Serge LAURENT

- Transmis au représentant
de l'Etat le : 28/11/2023
- Publié le : 27/10/2023
- Mis en ligne le : 27/10/2023